

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17/09/2020

L'an deux mil vingt, le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Aurélie ROCHER, Maire.

Présents : Aurélie ROCHER, Sylvie CHEVALET, Marie-Pascale BOUDET, Pierre GARNIER, Alain DAULÉAC, Pascal FOURNIAU, Alain COUVREUX, Benoît GEINDREAU, Christine THIBAUT.

Absente excusée : Marine BLANCHIN

Jacques DESMÉ a donné procuration à Alain DAULÉAC.
Thierry SAVATON a donné procuration à Aurélie ROCHER.
Robert JUQUOIS a donné procuration à Pierre GARNIER.
David LEGRAND a donné procuration à Marie-Pascale BOUDET.
Monique MAILLARD a donné procuration à Sylvie CHEVALET.

A été nommée secrétaire : Sylvie CHEVALET.

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents : 9 ; Représentés : 14.

ADOPTION DES COMPTES - RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/06 et du 28/07

Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

CONSTITUTION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Aurélie ROCHER informe le conseil municipal qu'une liste de contribuables doit être transmise à la Direction Départementale des finances qui désignera six commissaires titulaires ainsi que six commissaires suppléants dont deux membres propriétaires domiciliés hors commune et deux membres propriétaires de bois.

Le conseil municipal propose la liste suivante :

DOMICILIES HORS COMMUNE	
Laurent PASQUIER 18 Rue des Mares 37120 LA TOUR ST GELIN	Pierre MARÉCHAUX La Grand'Pierre 37120 CHAVEIGNES
Dominique DARDENTE 10 Le Buisson Penot 37120 CHAVEIGNES	

Propriétaires de bois	
Gatien BOISSINOT Les devants de Niollet 37120 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Jean-Louis RENAUDIE 12 Niollet 3712 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE

Autres membres :	
Alain GROLLEAU 22 Rue du Carroi de Mouture CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Eric DEBULOIS 5 Rue de la Mairie CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Grégory DURAND Beauregard CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Etienne MERLOT 13 Le Bois du Poteau CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Jean Eric ALARY La Pellegoussière CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Monique DESMÉ 4 Rue des Paradis CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Chantal SIMON 17 Place du Château CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Nathalie SAVATON, 28 Rue du Carroi de Mouture CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Claudy CAILLER 14 Niollet CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Natacha BERARD 18 Rue de la Bonne Dame CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Nicole SARAZIN 8 Rue St Ladre CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Gilles MAILLARD 24 Rue de la Bonne Dame CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Bernadette DAVID 16 Rue des Minimes CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Robert FOURNIAU 28 Rue du Champ de foire CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Liliane DUPORT 12 Rue de l'Hôpital CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Antoine BERTHELOT 17 Rue St Nicolas CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Charlette GARNIER 9 Rue de Bas Jardins CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Marie-Claire DAULÉAC 19 Niollet CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Adélia ABRAHAM 22 Rue du Champ de Foire CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Jean Alexandre STERN 3 Rue St Nicolas CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Daniel TESSIER 26 Bis Rue de Monteneau CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Guy BOUDET 9 Rue St Nicolas CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
Adrien DUPONT 18 Rue du Champ de Foire CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Danielle BIRONNEAU 26 Bis rue de Monteneau CHAMPIGNY-SUR-VEUDE

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DE LA MANSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les délégués au Syndicat de la Manse étendu, Place de l'église, Mairie 37800 SEPMES à savoir :

Délégué titulaire : Jacques DESMÉ

Délégué suppléant : Benoît GEINDREAU

Cette élection des délégués au Syndicat de la Manse remplace celle du 23/06/2020, délibération n°2020017, pour le Syndicat de la Manse uniquement.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision budgétaire modificative suivante :

INVESTISSEMENT DEPENSES

21 Immobilisations corporelles

21578 Autre matériel et outillage de voirie, **opération Achat de matériels** :

+ 11 580,00 euros

2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions, **opération cimetière** :

- 11 580,00 euros

Cette décision budgétaire modificative n°2 - budget communal est nécessaire pour le règlement du broyeur.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES

66 Charges financières

66112 Intérêts - Rattachement des ICNE + 200,00 euros

011 Charges à caractère général

61523 Entretien et réparations réseaux - 200,00 euros

Cette décision budgétaire modificative n°2 - budget assainissement est nécessaire pour le rattachement des Intérêts courus non échus.

TARIFS D'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs d'assainissement à compter **du 01 janvier 2021** :

- l'abonnement annuel sera 49,50 euros H.T. et de 1,11 euros H.T. le m³ basé sur les consommations d'eau de 2020.

Le prix du raccordement au réseau reste inchangé, soit 1585,00 euros H.T.

Dans le cas d'un départ d'un usagé, il sera effectué un prorata en fonction du nombre de mois du service utilisé, sachant que tout mois commencé est dû.

Cette délibération remplace et annule celle du 07/03/2019.

RETRAIT DE LA VENTE DE LA MAISON AU 16 RUE DE LA BONNE DAME À CHAMPIGNY-SUR-VEUDE

Aurélien ROCHER explique au conseil municipal que la maison située au n°16 Rue de la bonne dame à Champigny-sur-Veude, en vente depuis plus de 2 ans, n'a pas trouvé d'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer des travaux de restauration de cette maison, cadastrée section A749 pour 1a70ca, afin de la remettre en location dès que possible, pour un loyer mensuel de 500 euros.

L'information sera donnée à l'agence immobilière St Louis immobilier qui supprimera le mandat de vente.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les subventions aux associations, imputation 6574 :

COMICE AGRICOLE	90
UNION SPORTIVE CAMPINOISE	400
ASSAD (AUTOMNE PAISIBLE DU RICHELAIS)	150
ADMIR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL)	150
ASSOCIATION DE PÊCHE	100
SPA FILIALE TOURAINNE	50
ASSOCIATION DE CHASSE	100
SOUVENIR FRANCAIS	50
ASSOCIATION LES P'TITES NOTES	150
CROIX ROUGE FRANCAISE	150
USEP MATERNELLE	150
USEP PRIMAIRE	150
ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE	550
ASSOCIATION A.V.E.C	150
ASSOCIATION IRIS ET CAMPANULE	150
CFA ST PIERRE DES CORPS	100
CAMPUS DES METIERS JOUÉ-LES-TOURS	100
TOTAUX	2740

QUESTIONS DIVERSES

Un CDD sera établi pour le remplacement de Vanessa COCHARD, en raison de son congé maternité. Jessica BABIAN demeurant 18 Rue du Champ de Foire à Champigny-sur-Veude la remplacera au secrétariat de mairie à compter du 21 septembre 2020.

Des travaux d'éclairage public seront à prévoir Rue des Bas Jardins et Rue de la Bonne Dame à Champigny-sur-Veude, avec une priorité pour la pose d'un luminaire au niveau de l'entrée du stade.
Faire intervenir l'entreprise INEO courant octobre, pour le changement des lampes grillées.

En raison de la crise sanitaire, le repas des aînés est reporté à une date ultérieure.

Des panneaux d'affichage seront mis en place prochainement à la mairie, à la Pellegoussière, à la bonne Dame ou au plan d'eau, au Lac.

L'Ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 21H30.

Champigny-sur-Veude, le 23/09/2020

La Maire,
Aurélie ROCHER

